

BULLETIN D'INFORMATION ARPEGE SEMAINE 8 de 2011

1 - COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES

2.1 RAPPEL

Le colloque « Égalité-Parité : une nouvelle approche de la démocratie ? » qui est co-organisé par Sciences Po Toulouse et auquel ARPEGE y est associé, se tiendra les 7 et 8 mars 2011 à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Ce colloque a pour vocation de célébrer les 10 ans de la mise en œuvre de la loi relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.

Votre attention est attirée sur la présence dans la matinée du 7 mars (amphi CUJAS) de Mesdames Élisabeth Guigou, Brigitte Gresy, Jacqueline Heinen et Sylviane Agacinski.

Vous pouvez vous inscrire à l'email suivant : cercp@univ-tlse1.fr

Voir le programme: www.egaliteparite.sitew.fr

Mme DUPUIS, élue municipale chargée de l'égalité hommes/femmes, tient à votre disposition des invitations pour participer à la réception donnée à l'occasion de la Journée internationale des femmes et du colloque « Égalité Parité : une nouvelle approche de la démocratie ? » le lundi 7 mars 2011 à 19 heures salle des Illustres.

Vous pouvez venir en retirer au secrétariat de son bureau, 17 rue de Rémusat. Tél : 05-61-22-20-23

2.2

Séminaire transversal du pôle SAGESSE du CERTOP

Vendredi 25 février 2011 – 14h00-17h00

Salle D31 (RdC) de la Maison de la recherche du Mirail
animé par Hélène CETTOLO, Julie JARTY et Jacqueline MARTIN

« Genre et action publique : la frontière public/privé en question, les politiques d'égalité face à la crise »

par Pierre MULLER

Pierre Muller est professeur de sciences politiques à l'IEP de PARIS. I a coordonné entre 2008 et 2010 plusieurs ouvrages chez l'Harmattan sur le genre des politiques publiques et les politiques du genre
Texte présenté : *Les politiques publiques peuvent-elles contraindre les hommes à faire le ménage ?* (voir en annexe)

2.3

Séminaire du pôle SAGESSE du CERTOP

Mardi 1er mars 2011, de 14h30 à 17h00

Salle D155 (1er étage) de la Maison de la Recherche
Université de Toulouse II - Le Mirail

sur le programme de recherche

"Mixité, parité, genre dans les équipements publics destinés aux loisirs des jeunes"

Invit : Yves Raibaud, Géographe, Maître de conférences [HDR], ADES-CNRS, Université de Bordeaux, Coordinateur du programme de recherche sur la région Aquitaine.

Séminaire animé par Magalie Bacou, Sociologue, Post-doctorante au pôle SAGESSE du CERTOP-CNRS, UTM en charge de la recherche financée par la région Midi-Pyrénées. Ouvert à tous-tes.

Contact : Magalie BACOU <bacou@univ-tlse2.fr>

2.4

Séminaire du pôle SAGESSE du CERTOP

Jeudi 3 mars 2011, de 9h à 12h30

Salle R 301 (3^{ème} étage du Bâtiment de l'Arche, Université de Toulouse II - Le Mirail)

Geneviève FRAISSE, Philosophe et historienne des femmes

« Du service, du care et de la démocratie »

**RAPPEL : Geneviève FRAISSE est à la librairie Ombres blanches la veille le mercredi 2 mars à 18 H
Autour de son livre *À côté du genre : sexe et philosophie de l'égalité***

**Voir à la fin du Bulletin l'affiche actualisée de la saison 2 du Séminaire
*Genre et développement rural***

**et le programme de
Femmes en mars
à l'Université de Toulouse Le Mirail**

2 – APPEL À COMMUNICATION

Date limite 15 mars 2011

3^{ème} ÉDITION DES JOURNÉES D'ÉTUDES SUR LE GENRE
15 et 16 avril 2011

Lieu : Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
Aïn Chok, Casablanca, Maroc

GENRE ET STÉRÉOTYPES

L'Équipe d'Études et de Recherches sur le Genre, organise sa 3^{ème} édition des Journées d'études sur le Genre sur le thème **Genre et Stéréotypes, le 15 et 16 Avril 2011**, à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Aïn Chok, à Casablanca, Maroc.

La notion de " stéréotype " a fait l'objet d'études diverses et a soulevé plusieurs questionnements d'ordre théorique et méthodologique. Notion multidisciplinaire par excellence, la diversité des disciplines et des orientations illustre la difficulté à en cerner la définition. Cette complexité est due au fait que le stéréotype renvoie à des réalités hétérogènes qui fonctionnent tant sur le plan des idées (préjugés, lieux communs, représentations, rôles sociaux, etc.) que de la forme (expressions figées ou métaphores clichées). Toutes les approches s'accordent cependant sur le fait que les stéréotypes relèvent d'un processus psychologique qui permet de structurer l'environnement social en attribuant des traits (qualités ou défauts) à des groupes : stéréotypes de race, de classe sociale ou de genre, par exemple. Ce sont les **stéréotypes de genre** qui retiendront notre attention dans cette **3^{ème} Edition des Journées d'Etudes sur le Genre**. En effet, dans toutes les sociétés, les stéréotypes associés aux hommes et aux femmes, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont ancrés à un stade précoce du développement de l'enfant et déterminent les comportements, les attentes et les choix de vie des différents acteurs au plan social. Ces stéréotypes concernent et affectent directement des secteurs-clés de la vie sociale tels que l'emploi, la santé, l'éducation, le champ politique, les médias, les arts et lettres, etc.

Ces journées d'études et de recherches se proposent de traiter les points suivants :

- Au Maroc, le contexte actuel qui voit et impose de plus en plus la présence des femmes sur le marché de l'emploi a-t-il permis l'atténuation des stéréotypes de genre qui confinent les femmes et les hommes dans des rôles traditionnels séculaires ou les rôles sont-ils devenus interchangeables?
- Comment les stéréotypes de genre se manifestent-ils dans le discours des différents acteurs sociaux et politiques ?
- Le rôle des médias est déterminant dans la diffusion de ces représentations stéréotypées, qu'en est-il dans nos journaux quotidiens ou autres revues et magazines ? dans les programmes de radio et de télévision ?
- Les domaines des arts et des lettres condensent souvent les stéréotypes de genre : Quel usage en est-il fait dans ces domaines ?
- Dans la littérature marocaine, quelles pratiques narratives et textuelles rencontre-t-on dans les récits ? Quels sont les sous-jacents et les implications esthétiques et idéologiques du stéréotype ? Les textes littéraires ont-ils un rôle de pérennisation ou de déconstruction des stéréotypes ?
-

Contacts : yam.elaouani@gmail.com // r.nadifi@gmail.com

Texte de Pierre MULLER

LES POLITIQUES PUBLIQUES PEUVENT-ELLES CONTRAINDRE LES HOMMES À FAIRE LE MÉNAGE ?¹

Les travaux qui sont réunis dans cet ouvrage sont le fruit d'un travail collectif de trois ans autour de la question « genre et politiques publiques ». Aujourd'hui, ce thème bénéficie d'une certaine légitimité dans le champ académique (Engeli, Ballmer-Cao, Muller, 2008), mais ce n'était pas vraiment le cas à l'époque. Certes, on connaissait bien des travaux de spécialistes étrangères comme, par exemple, Jane Jenson (1997, 2003, 2008) ou Amy Mazur (Mazur, 2002) mais on peut dire que la question était, sauf exception (Mossuz-Lavau, 2002b, Sineau, 2004), quasiment inexplorée en France. D'un côté, l'analyse des politiques publiques, malgré un développement spectaculaire, avait délaissé les questions du genre pour prendre en compte d'autres domaines plus « virils » ; de l'autre, les études de genre s'étaient plutôt concentrées sur l'étude de la dimension sexuée des rapports de domination et l'explication des causes et des effets de la domination patriarcales dans l'ordre économique ou politique.

La rencontre était pourtant inévitable à partir du moment où l'action sur les rapports sociaux de sexe étaient mise à l'agenda des politiques publiques dans le monde réel : politiques en matière de procréation, lutte contre les discriminations, contre les violences faites aux femmes... Quand on prend un peu de recul, on peut aussi se dire que ces deux disciplines étaient faites pour se rejoindre, parce que toutes les deux souffrent (ou ont souffert si l'on veut être optimiste) d'un décalage entre leur développement à l'échelle internationale et leur implantation encore relativement récente au sein du champ académique français. Ainsi, toutes les deux ont pour caractéristique d'être d'emblée internationales et comparatives et de ne s'appuyer que très peu sur une « tradition » française – même si des auteures françaises ont joué un rôle non négligeable dans le développement des études féministes en général.

Le séminaire doctoral dont est issu ce livre s'est donc donné d'emblée pour objet de réfléchir à la jonction de ces deux perspectives. Il était composé de doctorant-e-s – ou de jeunes docteur-e-s – travaillant à partir de diverses approches sur les « politiques du genre » à partir de la question des rapports de sexe dans les sociétés contemporaines. Le seul participant qui ne partait pas du point de vue de la question du genre, mais d'une interrogation en termes d'analyse des politiques publique était l'auteur de ces lignes, qui était supposé être responsable du séminaire et qui, de ce fait s'est trouvé à plusieurs reprises dans la situation de l'enseignant enseigné. Au fil des séances, au fur et à mesure que la problématique de l'impact de l'action publique sur la relation public-privé s'imposait comme le fil rouge de l'atelier, nous avons été peu à peu conduit comme spécialiste des politiques publiques à nous poser de *nouvelles questions* à propos des modèles d'interprétation que nous avons proposés en partant d'interrogations assez éloignées des questions de genre².

Pour dire les choses autrement, l'idée s'est progressivement imposée selon laquelle il existe un rapport *d'élucidation réciproque* entre les études de genre et l'analyse des politiques publiques. D'un côté, l'analyse de l'action publique contribue à élucider les mécanismes qui transforment la structure genrée des sociétés puisque la mise en question de la domination patriarcale débouche presque toujours à un moment ou un autre sur la mise sur l'agenda de la question en termes d'action publique – en particulier dans l'ordre de la relation public-privé ; d'un autre côté, l'entrée par la dimension du genre permet de renouveler sensiblement les modalités selon lesquelles on s'interroge sur l'action publique aujourd'hui, en introduisant de nouvelles questions (ou en renforçant la pertinence de questions déjà émergentes).

Pour ceux qui, comme nous, sont convaincus que l'analyse des politiques publiques ne se limite pas à une étude, même sophistiquée et ouverte, de mécanismes de décision, mais permet de poser de manière utile la question de la production de l'ordre social dans les sociétés modernes et post modernes, se poser la question de l'impact des politiques publiques sur la relation public-privé revient à opérer une sorte de plongée dans les mécanismes de production de l'ordre social et politique, ces processus à travers lesquels nos sociétés se « fabriquent », se mettent en sens, se transforment et donc agissent sur elles-mêmes.

Pour aller un peu plus loin dans ces réflexions, on peut alors suggérer quelques pistes de recherche sur cette relation entre action publique et transformation de la frontière public-privé.

¹ Ce texte reprend l'introduction de Pierre Muller, Réjane Sénac-Slawinski et al, *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, Paris L'Harmattan (coll. Logiques politiques), 2009.

² Nous avions cependant été conduit à nous poser ces questions du genre à partir de travaux et d'interventions portant sur d'autres domaines que l'analyse des politiques au sens strict, comme celui de la place des femmes dans le cadre des stratégies paysannes de diversification par exemple.

1. La mise en politiques publiques de la relation public-privé

La première proposition est bien connue et ne relève pas à proprement parler de l'étude de l'action publique telle qu'elle s'est développée dans la période plus récente. Il s'agit de réaffirmer le constat que la distinction public privé, dans ses différentes acceptions qui sont détaillées dans cet ouvrage, mais surtout pour ce qui concerne la distinction entre l'ordre de l'intime (la famille) et l'ordre du public (l'économique d'une part, le politique et l'État d'autre part) est au cœur de la construction des sociétés modernes. Or c'est sur la base de cette distinction entre la sphère de l'intime et la sphère du public que les femmes sont assignées à des tâches essentiellement domestiques en raison de leurs « vertus » spécifiques. D'un côté, ce clivage en grande partie fondateur des rapports sociaux de sexe relève de l'invisible, en fonction d'un processus de naturalisation bien connu. Mais de l'autre, il n'existe en réalité que parce qu'il est garanti par un ordre juridique qui légitime les modalités de la domination patriarcale et la soumission des femmes qui peut aller jusqu'à la justification des violences exercées sur elles. Pour reprendre la formule célèbre « le privé est politique », on peut dire que cette formule est juste d'abord parce que le privé n'existe pas sans la garantie d'un État comme le montrent les diverses formes de répressions à l'encontre de celles qui vont oser transgresser cette règle.

C'est cette relation « invisible » entre le privé et le public, garante d'un ordre sexué (Sénac-Slawinski, 2007), que les féministes contestent à travers leurs luttes contre la domination patriarcale à la fois au sein de la famille et de l'espace public, en dénonçant précisément l'homologie entre les deux. Or même si les féministes, en tout cas au départ, ne vont pas nécessairement construire leur action vers l'État, cette remise en cause de la frontière public-privé comme élément fondateur de la domination masculine prend rapidement la forme d'un enjeu d'action publique : le combat féministe va, de plus en plus clairement, déboucher sur une revendication pour la mise en place de nouvelles politiques destinées à prendre en charge la transformation des rapports sociaux de sexe dans la société.

La deuxième partie du XXème siècle offre ainsi une multitude d'exemples montrant la diversité des processus de mise à l'agenda de la relation public privé comme problème, comme objet de politique et les chapitres de ce livre en analysent plusieurs³. A chaque fois, ce qui se joue dans les luttes et les processus de construction d'action publique à travers des luttes sociales, mais aussi la mobilisation de savoirs experts, c'est le déplacement de la frontière public-privé. C'est ce qui se passe, bien sûr, dans la mise en place des politiques concernant la reproduction (contraception, IVG puis procréation assistée), les politiques de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, ou encore les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes au travail.

On retrouve bien ici une relation qui est au cœur de l'étude des politiques publiques : pour que se déclenche l'action publique, pour que se construise un espace d'action et d'interaction que l'on peut qualifier de politique (au sens de *policy*), il est nécessaire que soit mis sur l'agenda un problème qui va être construit socialement comme objet d'intervention publique à travers des mécanismes mettant en présence des acteurs/actrices dont on peut reconstituer les raisons d'agir et les stratégies. On retrouve aussi, plus généralement, cette idée mise en avant par l'analyse cognitive des politiques publiques selon laquelle les politiques sont, de manière indissoluble, à la fois un lieu de décryptage des rapports sociaux (ici les rapports sociaux de sexe) et d'action sur les rapports sociaux (ici la domination masculine). Par rapport à la période précédente, il ne s'agit plus seulement de garantir la préservation d'un ordre patriarcal à travers le droit et la violence mais de (re)construire un ordre social à travers la mise en œuvre de politiques publiques. Lorsque l'on prend un peu de recul, on peut voir là ce qui ressemble à une extraordinaire prétention des sociétés modernes à se transformer elles-mêmes, y compris sur leur sphère la plus intime, par la mise en place, sous la forme d'une sorte d'altérité par rapport à elles-mêmes, d'instruments d'action à la fois produits par elles et destinés à agir sur elles (Muller, 2000, 2005).

2. L'intime comme objet d'action publique : l'impossible sectorisation

La frontière public-privé devient donc, au fil de la mise en place des politiques qui la concernent, un objet d'action publique de plus en plus explicite, à travers des instruments très différents : certains relèvent de l'ordre de la répression (lutte contre les violences faites aux femmes), certains concernent l'aménagement de l'ordre juridique en général (règles du divorce ou droit du travail) alors que d'autres concernent plutôt les

³ Cette question de la relation entre mobilisations féministes et action publique est analysée de manière très complète dans un récent numéro de la *Revue française de science politique* dirigé par Laurie Boussaguet et Sophie Jacquot. (RFSP vol. 59, n° 2 avril 2009).

politiques sociales, la place des femmes au sein des entreprises ou la fiscalité. Toutes ces politiques, outre leurs effets propres sur le statut et la place des femmes (mais aussi, par exemple, des personnes homosexuelles) dans la société, ont pour effet de rendre visible ce qui relevait jusque là du non dit, de l'évidence. Or le simple fait de rendre visible la frontière est une façon de la déplacer, parce que l'on rend perméable la sphère privée à des effets d'action publique.

C'est ici qu'il faut évidemment rappeler le rôle de celles que l'on appelle parfois les « fémocrates » (on ne peut s'empêcher ici de considérer que le terme n'est pas très heureux) qui dans tous les pays développés, vont traduire, concrétiser cette action de la société sur sa sphère privée en instruments d'action publique, en moyens budgétaires et en l'institutionnalisant (Revillard, 2007). Il n'est pas sans intérêt de noter que c'est au sein de ce qui n'est pas un véritable État, à savoir l'Union européenne, que ce processus de politisation (au sens de mise en politiques publiques) de l'action sur les rapports sociaux de sexe a été la plus visible et peut être aussi la plus efficace, en tout cas en Europe. C'est aussi au niveau de l'UE que va se jouer de la manière la plus claire le dilemme de l'action publique dans le domaine des rapports entre les hommes et les femmes (Jacquot, 2006). Il s'agit de la question de la *sectorisation* des politiques du genre : jusqu'à quel point est-il possible de mettre en place une sectorisation des politiques du genre, et encore plus des politiques de l'intime ?

En réalité, aucun secteur n'échappe totalement à ce dilemme qui est constitutif de toute politique publique. Pour que se mette en place une politique dans un domaine, quel qu'il soit, il faut que se développe, sinon un secteur à proprement dit, du moins un processus de sectorisation de la réalité sur laquelle les autorités gouvernementales veulent agir. Ce processus renvoie à trois composantes fondamentales (Muller, 2004) : des acteurs qui vont en quelque sorte s'identifier au problème et à son traitement, des institutions administratives susceptibles de stabiliser dans le temps l'action publique et un savoir constitué de diagnostics, et de solutions débouchant sur la mise en place d'instruments spécifiques. Pourquoi s'agit-il d'un dilemme ? Évidemment parce qu'aucun problème n'est sectorisé par lui-même et concerne au contraire une multitude de facettes et de domaines de la société. Pourquoi alors la notion de secteur est-elle consubstantielle à celle de politique publique ? Parce qu'elle est la condition de la constitution de savoirs experts, donc spécialisés, portés par des acteurs qui vont revendiquer avec plus ou moins de succès le monopole de l'agir sectoriel et le pouvoir qui lui est associé. Tout se passe comme si, pour exercer cette action sur elles-mêmes, les sociétés devaient procéder à une opération de découpage indispensable à la fabrication de savoirs experts et des instruments qui leur sont associés. Toute politique débouche ainsi sur la mise en place d'une logique de sectorisation, ce qui la condamne, dans le même mouvement, à ne plus pouvoir prendre en compte le problème qu'elle entend traiter dans son intégralité.

Ce dilemme est particulièrement marqué dans le cas des politiques de genre, et encore plus des politiques qui se donnent pour objet de remettre en question la domination patriarcale dans la sphère privée. Certes il ne s'agit pas de nier l'efficacité de certaines politiques comme celles concernant l'IVG ou la contraception (avec quelques réserves quand même). Les choses sont moins claires si l'on s'interroge sur les effets des politiques d'égalité hommes-femmes dans la sphère professionnelle ou la parité en politique. Mais peut-on considérer pour autant que ces politiques « touchent à l'intime » ?

3. La frontière public-privé comme frontière de l'action publique ?

Finalement, la principale leçon de ce travail collectif sur la relation entre politiques publiques et genre à travers la question de la frontière public-privé est pour nous une leçon de modestie : contrairement à ce que nous avons pu croire et écrire, l'historicité (Touraine, 1973, 33) des sociétés modernes, entendue comme leur capacité à agir sur elles mêmes, se heurte à un certain nombre de butoirs redoutables. Parmi d'autres (il faudrait sans doute évoquer la question de la régulation du marché), on trouve la question de la régulation de la frontière public-privé et au-delà des rapports sociaux de sexe. Cette limite relève de deux processus qui ne sont pas tout à fait du même ordre.

Le premier renvoie à la difficulté rencontrée par les mouvements féministes à « constituer leur problème en secteur ». Il ne s'agit pas ici, évidemment, de nier les avancées importantes obtenues dans des domaines fondamentaux comme la maîtrise de leur corps par les femmes, leur droit à travailler ou la parité en politique. Mais ces succès, sans être en aucun cas marginaux, n'ont pas débouché sur la mise en place d'administrations puissantes capables d'institutionnaliser des politiques sur le long terme, comme semble malheureusement le montrer le recul des services publics chargés des femmes. Il s'agit peut être de la dimension la plus visible de ce *backlash* dénoncé par les organisations féministes, qui auraient ainsi de plus en plus de difficulté à faire accepter leurs revendications par les gouvernements.

On est alors confronté à un problème très délicat qui ne va pas sans susciter de nombreuses controverses parmi ceux/celles qui travaillent sur la question des relations entre politiques publiques et

rapports sociaux de sexe. L'hypothèse que l'on veut proposer ici est que les difficultés rencontrées par les mouvements féministes pour renforcer les politiques de genre en général et les politiques de la sphère privée en particulier sont liées à leur refus de reconnaître les transformations globales du contexte de l'action publique – ce que nous appelons l'émergence du référentiel de marché. Il est ainsi frappant de constater que la plupart des avancées féministes de la seconde vague au cours des années d'après guerre sont calées sur un référentiel global de l'État providence qui a permis le développement significatif de politiques de protection à l'égard des femmes comme épouses, travailleuses ou citoyennes. L'ébauche de secteur de l'action publique féministe⁴ que l'on a vu alors se constituer fonctionnait ainsi, en termes de rapport global sectoriel, sur la traduction des règles du référentiel de l'État providence en un référentiel des politiques à l'égard des femmes.

Avec la montée en puissance du référentiel de marché, ce rapport global sectoriel a été remis en cause. D'une part, l'action publique féministe s'est trouvée relativement disqualifiée, considérée comme « obsolète », cette disqualification prenant (précisément...) la forme d'un refus de la spécificité des revendications féministes en matière d'égalité notamment. D'autre part, cette crise de sectorisation renvoie aussi au refus des féministes de la troisième vague de construire un référentiel de revendication calé sur les transformations globales de la société mettant en avant le marché et *l'individu*. Comme le montre clairement Sophie Jacquot (2006, 2008) l'affaire de la mise en place du *gender mainstreaming*, supposé adapter les politiques européennes d'égalité entre les femmes et les hommes au nouveau contexte global, est emblématique de cette crise de sectorialité de l'action publique féministe. Pour dire les choses brutalement, les féministes de la troisième vague n'ont pas voulu, ou pas pu, construire une relation entre leurs revendications et les transformations globales de la société qui puisse déboucher sur une relance de l'action publique féministe. Le contraste est ici frappant avec le secteur de l'écologie dont la montée en puissance s'est accélérée avec la construction d'une transaction positive entre marché et environnement⁵.

Il reste qu'à côté de cette frontière liée à une forme de déssectorisation de l'action publique féministe, on peut aussi se demander s'il n'existe pas une autre limite, plus profonde, plus « structurelle » qui concernerait la difficulté pour une politique publique à pénétrer la sphère de l'intime ou se jouent l'essentiel des mécanismes de la domination patriarcale. On rejoint là l'interrogation de Pierre Favre, qui n'est pas passée inaperçue mais qui n'a pas suscité beaucoup de réponses : « qui gouverne quand personne ne gouverne ? ». Et l'auteur précise : « qui gouverne les flux démographiques, la mobilité intergénérationnelle, les attirances religieuses, la production symbolique ? » (Favre, 2003, 266). On ajoutera donc ici : qui gouverne les rapports sociaux de sexe ?

Encore une fois, il ne s'agit pas de prétendre qu'une action publique n'est pas possible ou efficace dans ce domaine. En revanche la question de la régulation par l'État de la sphère de l'intime se pose, non pas dans ce qu'elle a de plus visible (les violences faites aux femmes, le droit des femmes à en sortir pour s'impliquer dans l'espace public économique ou politique...) mais au niveau de ce qui constitue le socle de l'ordre sexué. Notre hypothèse est que les instruments de politique publique n'existent pas (pas encore ?) pour transformer l'intimité des relations entre les hommes et les femmes ; le regard que chacun ou chacune porte sur l'autre et sur soi-même en tant que femme ou en tant qu'homme. Bref, les politiques publiques ne peuvent pas (pas encore ?) contraindre les hommes à faire le ménage.

3 – EXPOSITION

Cirque de Femmes en tout genre **Photos et présentation du 4 au 27 mars 2011**

Voir page suivante

⁴ Il s'agit de ce qu'Anne Revillard (2007) appelle les « instances gouvernementales chargées des femmes » (IGF).

⁵ La question se pose aujourd'hui d'une remise en cause, au niveau global, de ce référentiel de marché fondée sur une vision individualiste de l'autonomie personnelle. Quant à savoir si cette évolution (qui reste à démontrer) pourrait constituer une opportunité de relancer l'action publique féministe, c'est une autre histoire...

exposition

CIRQUE DE FEMMES EN TOUT GENRE

PHOTOS ET PRESENTATION DU CIRQUE DES FEMMES DE MELBOURNE

DU 4 AU 27 MARS 2011

Un espace collectif, féministe et créatif pour toutes les femmes, quel que soit leur âge et leur forme physique. Un espace où, à travers la pratique du cirque, des femmes ensemble se sentent fortes et mieux dans leur corps!

«Au cirque, mes blessures peuvent s'apaiser. Dans le carnaval du cirque, j'explore les frontières de mon corps et de l'espace autour de moi. J'ai appris à leur faire confiance, à ces femmes aux différentes vies et aux différents secrets. Au cirque des femmes je suis intrépide.»

(Petra Wilson, newsletter, 2001)

Vernissage le vendredi 4 mars 19h

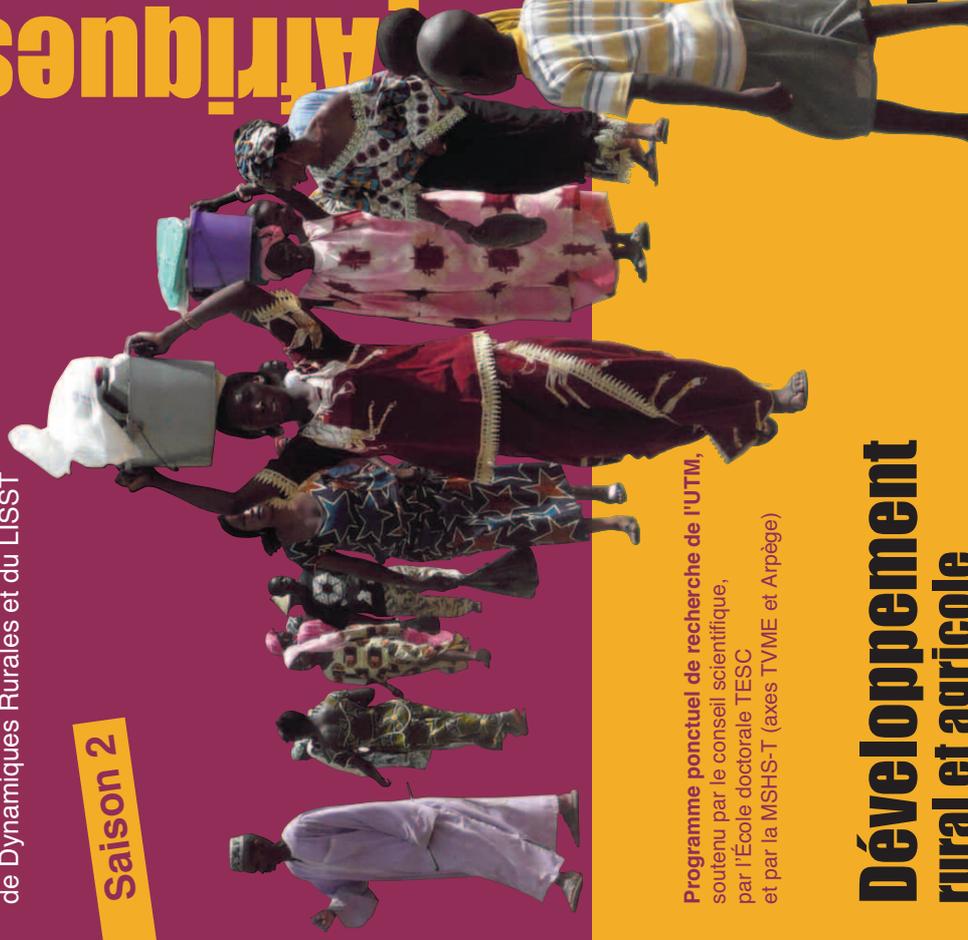
SAMBA RÉSILLE
38, RUE ROQUELAINE 31000 TOULOUSE

Réalisation de l'exposition: Rachel Sayre
Blog: cftg@wordpress.com

Séminaire international et interdisciplinaire
de Dynamiques Rurales et du LISST

Saison 2

Afriques noires et Amériques



Programme ponctuel de recherche de l'UTM,
soutenu par le conseil scientifique,
par l'École doctorale TESC
et par la MSHS-T (axes TVME et Arpège)

Développement rural et agricole et dynamiques des rapports de genre : Afriques et Amériques noires

Responsables :
Hélène Guétat, géographe, "Environnement, ville, société", CRGA, Lyon
et Dynamiques Rurales
Stéphanie Mulot, sociologue, LISST

Programme 2011 / Saison 2

Contact : guetat@univ-tlse2.fr
http://w3.lisst.univ-tlse2.fr/seminaire/genre_dv1pt.htm



Afriques et Amériques noires

L'évolution contemporaine des modes de productions agricoles, les difficultés d'approvisionnement alimentaire, les crises économiques et la mise en œuvre des programmes de développement ont entraîné dans de nombreux pays une modification des rapports de genre et des investissements différenciés des hommes et des femmes dans l'organisation collective et la gestion des ressources naturelles. La place des hommes et des femmes dans les systèmes productifs mérite ainsi d'être questionnée, en analysant par exemple l'évolution des organisations familiales ou paysannes, des mobilités et des migrations et des rapports aux ressources.

Notre propos concerne plus particulièrement les sociétés africaines où les cultures de rente mises en place durant la colonisation connaissent une crise majeure depuis une vingtaine d'années. Ce bousculement dans la mobilisation de la richesse brouille les identités de genre et modifie les rôles et implications de chacun et chacune notamment au sein de l'espace familial. Notre propos vise aussi à interroger en parallèle les situations vécues dans les Amériques noires qui ont aussi connu de vastes programmes de développement souvent vivement critiqués. Ce contexte a permis l'émergence de revendications de droits communautaires s'appuyant sur une histoire ethnicisée voire racialisée de l'exploitation et de la gestion des sols. Ici aussi, apparaît une mobilisation nouvelle de savoir-faire anciens des femmes dans leur rapport à l'alimentation notamment.

Ce séminaire est le fruit d'une collaboration entre géographes, sociologues, anthropologues et économistes entre deux laboratoires : Dynamiques rurales, et le Laboratoire interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires (LISST). Il s'inscrit dans un Programme ponctuel de recherche de l'Université Toulouse Le Mirail soutenu et financé par le conseil scientifique. Il fait aussi partie des projets de l'Université autour du genre : le Plan pluriannuel de formation Arpège, le pôle Genre de la MSHST, la structuration du pôle sud-ouest de l'Institut des Amériques. Il participe à l'animation scientifique autour de la mise en place d'un master européen sur genre et développement.

Il donne la parole aux chercheur-e-s confirmés et aux jeunes chercheur-e-s au sein de journées thématiques mensuelles permettant de nourrir de larges débats. Bienvenue à tous.

Hélène Guétat ("Environnement, ville, société", CRGA, Lyon et Dynamiques Rurales) et Stéphanie Mulot (LISST), responsables scientifiques du programme

Séminaire international et interdisciplinaire
de Dynamiques Rurales et du LISST

Programme

Saison 2 : janvier-juin 2011

17 Janvier (Mélanie Jacquemin (Dynamiques Rurales)
et Magalie Saussey (Dynamiques Rurales))

Développement rural et agricole: approches théoriques et méthodologiques
du concept de genre

21 Février (Org. Hélène Guétat et Mélanie Jacquemin)

Mobilités, migrations, circulations

28 Mars (Org. Hélène Guétat et Magalie Saussey)

Logiques sociales du calcul : modes et formes de circulation de l'argent

11 Avril (Org. Catherine Baron (LEREPS) et Hélène Guétat)

Questions environnementales et regards critiques sur l'écoféminisme

20 Mai - Date à confirmer (Org. Stéphanie Mulot)

Masculinités en développement

6 Juin (Org. Néhará Feldman (Dynamiques Rurales), Hélène Guétat et Magalie Saussey)

Le genre en questions dans les recherches sur le développement –
Bilan de 2 années de séminaire



Programme

Femmes plurielles

Regards croisés

Journées d'action



Le 28 février - Les 1^{er}, 2 & 3 mars 2011
Université de Toulouse II - Le Mirail

Le SIMPPS, l'UTM, la BU et leurs partenaires organisent
« des journées de réflexion sur les rapports Hommes/Femmes/Étudiants-Étudiantes »



Association Faire-Face
Collectif CLITO

Programme

Femmes plurielles

Regards croisés

Journées d'action



Le 28 février - Les 1^{er}, 2 & 3 mars 2011
Université de Toulouse II - Le Mirail

Le SIMPPS, l'UTM, la BU et leurs partenaires organisent
« des journées de réflexion sur les rapports Hommes/Femmes/Étudiants-Étudiantes »



Association Faire-Face
Collectif CLITO

Programme

Dans la bibliothèque centrale : du 18 février au 26 mars 2011 :
Exposition permanente « Esquive, Esquisse »
réalisée par la plasticienne Violaine LAVEAUX.

LUNDI 28 FEVRIER 2011

De 12h30 à 13h30
A la Fabrique, salle culturelle de l'UTM

Performance artistique collective menée par l'artiste Jean-François PRIGENT. Le but de cette intervention est de dégager, petit à petit les voix masculines et féminines et de montrer qu'elles peuvent s'accorder. Travail basé sur la recherche d'une énergie collective, immédiate.

MARDI 1^{er} MARS 2011

De 9h à 12h
Dans les locaux du SIMPPS
Atelier de FEM DO CHI
animé par Mme AGOSTINI de l'Association Faire Face.

De 12h30 à 14h
Dans l'Arche

Stand du collectif d'étudiantes CLITO « Du genre dans ton café ? » :
autour d'une boisson chaude, discussions spontanées orientées vers les rapports sociaux hommes-femmes...

MERCREDI 2 MARS 2011

De 9h à 12h
Dans les locaux du SIMPPS
2^{ème} atelier de FEM DO CHI.

De 14h30 à 16h

Dans la salle d'étude de l'ATRIUM (Bibliothèque Centrale) :

Conférence-débat
« De la différence des sexes à l'égalité »
animée par Jacqueline MARTIN.

De 16h à 17h30 :

Conférence « Des hommes, des femmes et le féminin »
animée par Mme ALBERTI, psychanalyste.

JEUDI 3 MARS 2011

De 12h30 à 14h

Dans la salle d'étude de l'ATRIUM (Bibliothèque Centrale)

Projection-débat
animé par le collectif CLITO : projection d'extraits de film suivi d'un échange avec la salle, il s'agit d'aborder les questions de genre (déconstruction des stéréotypes) et d'égalité des sexes sous forme plus attractive.

Programme

Dans la bibliothèque centrale : du 18 février au 26 mars 2011 :
Exposition permanente « Esquive, Esquisse »
réalisée par la plasticienne Violaine LAVEAUX.

LUNDI 28 FEVRIER 2011

De 12h30 à 13h30
A la Fabrique, salle culturelle de l'UTM

Performance artistique collective menée par l'artiste Jean-François PRIGENT. Le but de cette intervention est de dégager, petit à petit les voix masculines et féminines et de montrer qu'elles peuvent s'accorder. Travail basé sur la recherche d'une énergie collective, immédiate.

MARDI 1^{er} MARS 2011

De 9h à 12h
Dans les locaux du SIMPPS
Atelier de FEM DO CHI
animé par Mme AGOSTINI de l'Association Faire Face.

De 12h30 à 14h
Dans l'Arche

Stand du collectif d'étudiantes CLITO « Du genre dans ton café ? » :
autour d'une boisson chaude, discussions spontanées orientées vers les rapports sociaux hommes-femmes...

MERCREDI 2 MARS 2011

De 9h à 12h
Dans les locaux du SIMPPS
2^{ème} atelier de FEM DO CHI.

De 14h30 à 16h

Dans la salle d'étude de l'ATRIUM (Bibliothèque Centrale) :

Conférence-débat
« De la différence des sexes à l'égalité »
animée par Jacqueline MARTIN.

De 16h à 17h30 :

Conférence « Des hommes, des femmes et le féminin »
animée par Mme ALBERTI, psychanalyste.

JEUDI 3 MARS 2011

De 12h30 à 14h

Dans la salle d'étude de l'ATRIUM (Bibliothèque Centrale)

Projection-débat
animé par le collectif CLITO : projection d'extraits de films suivi d'un échange avec la salle, il s'agit d'aborder les questions de genre (déconstruction des stéréotypes) et d'égalité des sexes sous forme plus attractive.